



Info Délits

Commune de Prangins

Décembre 2014

No 12



Direction prévention et communication

Gérant de sécurité, Adj Etienne Genton, Route de Mely, 1183 Bursins. 021 557 44 66 - 079 754 50 63 - Fax : 021 557 96 25
etienne.genton@vd.ch

Urgence : 117

Délits contre le patrimoine (habitations, commerces, entreprises)

Date	Heures	Où	Endroit	Modus
2	1200/2330	Ch des Jaquines	Villa	Tentative de vol par effraction. Forcé fenêtre. Rien emporté.
2	0800/1200	Ch des Morettes	Villa	Vol par effraction. Forcé porte.
5	1650/2300	Rte de Bénex	Villa	Vol par effraction. Forcé porte-fenêtre.
8	1215	Ch de la Chenalette	Villa	Tentative de vol par effraction. Brisé vitre porte-fenêtre. Rien emporté.
11	1300/1900	Rte du Curson	Appartement	Vol par effraction. Arraché le cylindre de la porte palière.
11	1300/1815	Rte du Curson	Appartement	Vol par effraction. Arraché le cylindre de la porte palière.
23	1330/1600	Ch des Mélèzes	Villa	Vol par effraction. Forcé porte-fenêtre.

Autres délits

Dommages à la propriété	1	Vol par effraction dans des véhicules	
Vol sans effraction dans des véhicules		Tentative de vol par effraction dans des véhicules	
Vol de plaque de contrôle		Vol de cycle	
Vol / Vol simple	1	Vol à la tire	
Vol à l'astuce		Vol à l'étalage	
Vol à l'arraché		Vol d'usage	

Information particulière :

Aux membres recevant les info-délits version "papier". Si vous avez une adresse E-mail et que vous désirez recevoir plus d'informations (info-délits+ et info-prév), vous pouvez me communiquer votre adresse électronique à l'adresse suivante : etienne.genton@vd.ch

Conseil du mois :

Cambriolages pendant le sommeil des habitants.

Bien que ce mode opératoire ne soit pas des plus utilisés, il faut tenir compte que la particularité des auteurs est d'agir en silence. Avec ou sans effraction, ils pénètrent dans les habitations, fouillent tiroirs, meubles, même dans la chambre à coucher et dérobent entre autre argent et bijoux. Cette situation peut s'avérer traumatisante et provoquer un certain malaise auprès des victimes.

Conseils :

Lorsque vous êtes à la maison et que vous entendez des bruits suspects, il suffit généralement d'allumer la lumière ou de faire du bruit pour que le cambrioleur prenne la fuite. Les auteurs ne sont en général pas agressifs et non aucun intérêt à se confronter aux habitants.

- Essayez de rester calme
- Avisez la police – 117 –
- Évitez de vous lancer dans une bagarre
- Tentez d'observer le malfaiteur afin d'en donner une bonne description aux services de police
- Tentez d'observer le moyen de fuite ainsi que la direction empruntée

E. Genton, adjudant